



Le, 5 juin 2015

Réf : PSA/CT

NOTE D'INFORMATION DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Madame, Monsieur,

Les rythmes scolaires ont été modifiés dans les écoles maternelles et élémentaires de notre commune. Voici quelques éléments explicatifs à ces nouveaux rythmes :

Déroulement de la journée :

APS⁽¹⁾ : Activité périscolaire (de 7h20 à 8h20 et de 16h30 à 18h30)

TAP⁽²⁾ : Temps d'activité périscolaire dans le cadre du projet éducatif (de 15h30 à 16h30)

LUNDI/MARDI/JEUDI/ VENDREDI				
APS ⁽¹⁾	ENSEIGNEMENT	PAUSE MERIDIENNE APS ⁽¹⁾	ENSEIGNEMENT	SORTIE DE L'ECOLE OU TAP ⁽²⁾ ET APS ⁽¹⁾
7H20	8H20	11H30	13H15	15H30 16H30 18H30

Déroulement de la ½ journée supplémentaire :

ALSH⁽³⁾ : Accueil de loisirs (centre de loisirs)

MERCREDI			
APS ⁽¹⁾	ENSEIGNEMENT	PAUSE MERIDIENNE APS ⁽¹⁾	ACCUEIL DE LOISIRS (ALSH) Inscriptions auprès de la CCIC Renseignements : 04 74 90 86 55
7H20	8H20	11H30	13H15 18H30